

APPEL À PROJETS DES COLLÈGES SEINE-ET-MARNE DÉSTINATION OLYMPIQUE 2024

LE DÉFI EN QUELQUES MOTS...

Le Département de Seine-et-Marne, soucieux de la réussite des collégiens seine-et-marnais, a créé en 2019, le dispositif " Parcours collégien ".

Par ailleurs, dans le cadre des Jeux de Paris 2024, le Département a obtenu le label " Terre de Jeux 2024 " et créé son dispositif " Team 77 ".

L'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en 2024 est une véritable opportunité pour le territoire dont les enjeux sont multiples.

Le Département a lancé un appel à projet à destination de tous les collèges de Seine-et-Marne afin d'accompagner leurs actions éducatives dans le cadre des Jeux de Paris 2024, en lien avec le parcours collégiens, notamment dans son axe 3, « Le collégien épanoui, à l'aise dans son corps ».

L'appel à projet contribuera au développement du sport pour toutes et tous, à réaffirmer le sport scolaire comme une composante essentielle du système éducatif, à promouvoir l'olympisme et les valeurs qui lui sont associées.

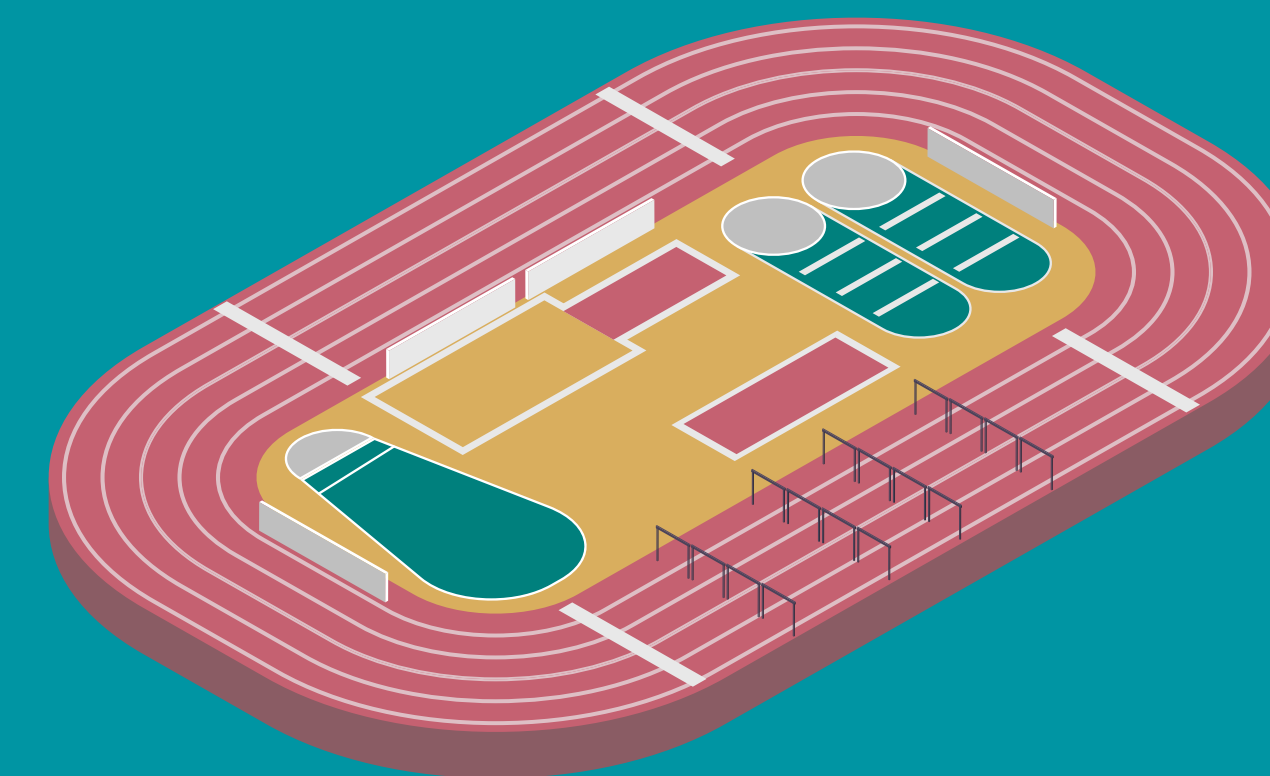
PLUS D'INFOS SUR seine-et-marne.fr

POURQUOI PARTICIPER ?

L'éducation physique et sportive (EPS) et le sport scolaire facultatif dans les associations UNSS jouent un rôle irremplaçable dans l'éducation des jeunes.

Par la culture sportive, ils contribuent au développement de la personne, favorise l'apprentissage à la citoyenneté et incite à un mode de vie plus sain. Ils tendent à promouvoir des valeurs de tolérance, d'excellence et d'inclusion.

L'émergence de projets éducatifs sur la thématique des Jeux olympiques permettra de développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif, impliquant une approche pluridisciplinaire et/ou la mobilisation d'un réseau d'acteurs et de partenaires afin d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes.



QUI PEUT PARTICIPER ?

Le dispositif d'aide est ouvert aux collèges publics et privés de Seine-et-Marne ou associations UNSS.

CONTACT :

Sébastien BOURDAIS
sebastien.bourdais@departement77.fr
01 64 14 72 68 / 06 30 42 52 65

Afin de solliciter les subventions départementales, les porteurs de projets devront répondre aux appels à projets portant sur les thématiques suivantes :

- Les Jeux olympiques et les valeurs de l'olympisme
- Le sport de haut niveau
- Les équipements sportifs
- Le sport handicap et le sport santé
- Le collégien citoyen : engagement et responsabilisation des élèves
- Les sports nature et le développement durable